

goutier de Roncq. — Zoé Devonge, rue du Château. — Henri Robyns, au Pont des Puits. — Marie Wastyn, à la Malence. Du 29. — Céline Savary, rue de la Croix Rouge. — Libaire Robert, rue du Niot. **DÉCLARATIONS DE DÉCÈS** du 27 mai. — Jean Desurmont 30 ans et 8 jours, rue Neuve de Roubaix. — Augustin Vandepanque, 83 ans, hospice général. — Jules Leman, 73 ans, sans profession, rue de Renaix. Du 29. — Eugène Eloy, 4 mois, rue des Carliers. — Cécile Dhal, 43 ans, tailleur, rue Verte.

Cours de chimie

Lundi 1^{er} juin à huit heures du soir. Acides organiques (suite), acide lactique, acide oxalique, acide malique, acide citrique, leur préparation, leurs propriétés, leurs applications à la médecine, à l'économie domestique, à la teinture, etc.

Cours de Physique

Mercredi 3 juin, à 8 heures du soir. Applications de l'optique (suite), pince à tourmeille pour l'essai des verres de lunettes, saccharimètre pour l'analyse des sucres, etc.

CHEMIN DE FER DU NORD

AVIS AU PUBLIC.

Modifications apportées au service des trains de voyageurs, à partir du 1^{er} juin 1874.

A partir du lundi 1^{er} juin l'itinéraire des trains N^{os} 184 et 187 sera légèrement modifié dans le parcours de Lille à Hazebrouck.

La nouvelle marche de ces trains est ainsi fixée :

TRAIN N^o 184.

Hazebrouck, départ, 11 58 matin. — Strazéele, midi 10 — Bailleul, midi 13 — Steenwerck, midi 31 — Armentières, midi 43 — Pérenchies, midi 57. — Lille, arrivée, 1 15 soir.

TRAIN N^o 187.

Lille, départ, 1 15 soir. — Pérenchies, 1 34 — Armentières, 1 47 — Steenwerck, 2 00 — Bailleul, 1 09 — Strazéele, 2 22. — Hazebrouck, arrivée, 2 35 soir.

Compagnie des chemins de fer du Nord-Est.

LIGNE DE BOULOGNE A SAINT-OMER

ITINÉRAIRE DES TRAINS

à partir du jour de la mise en exploitation

Boulogne, départ, 5 18, 8 55 matin, 5 13 soir. — Pont-de-Briques, 5 28, 9 05 mat., 5 22 soir. — Samer, 5 47, 9 25 mat., 5 42 soir. — Desvres, 6 05, 9 45 mat., 6 04 soir. — Lottinghem, 6 19, 10 01 mat., 6 14 soir. — Nielles, 6 32, 10 14 mat., 6 27 soir. — Lumbres, 6 42, 10 24 mat., 6 37 soir. — Wisernes, 6 55, 10 37 mat., 6 50 soir. — Arques, arrivée, 7 04, 10 46 mat., 7 07 soir. — St-Omer, départ, 7 08, 10 50 mat., 7 05 soir. — St-Omer, arriv., 7 16, 10 58 mat., 7 15 soir.

Correspondances. — St-Omer, dép. 7 26, 11 08 mat., 7 28 soir. — Hazebrouck, arriv. 8 00, 11 40 mat., 8 00 soir. — Lille, ar. 9 35, 1 20 mat., 9 36 soir. — Lille, départ 6 45, mat., 1 20 6 45 soir. — Hazebrouck, dép., 8 15 mat., 2 55, 8 15 soir. — St-Omer, ar., 8 47 mat., 3 27, 8 47 soir.

St-Omer, départ, 8 55 mat., 4 07, 8 57 s. — Arques, arrivée, 9 04 mat., 4 16, 9 06 s.; départ, 9 08 mat., 4 21, 9 11 s. — Wisernes, dép. 9 18 mat., 4 31, 9 21 soir. — Lumbres, 9 32 mat., 4 46, 9 36 s. — Nielles, 9 47 mat., 5 01, 9 51 soir. — Lottinghem, 10 02 mat., 5 16, 10 06 soir. — Desvres, 10 14 mat., 5 28, 10 18 s. — Samer, 10 27 mat., 5 41, 10 31 s. — Pont-de-Briques, 10 45 mat., 5 59, 10 49 s. — Boulogne, arrivée, 10 55 mat., 6 09, 10 59 soir.

Faits Divers

C'est le 2 juin que doit être célébré le mariage de Mlle de Ladmirault, fille du gouverneur de Paris, avec M. de la Roche-Brochard, ancien zouave pontifical, dont la famille habite le département de la Vienne.

On nous assure que les témoins de la mariée doivent être M. le maréchal de MacMahon et le général Charette.

Les journaux de Paris disent que vendredi, vers quatre heures de l'après-midi, le cheval qui conduisait la voiture de M. le duc de Mouchy s'étant emporté, le duc fut jeté à terre et une des roues lui fractura la jambe droite.

Le duc fut conduit aussitôt dans une pharmacie du boulevard Malesherbes où le docteur Séé, prévenu immédiatement, lui donna les premiers soins. Son état ne lui permettant pas d'être mis en voiture, on alla chercher au poste de police le plus voisin un brancard sur lequel il fut couché. Et c'est ainsi qu'on le transporta chez lui. M. le duc de Mouchy ne voulut pas permettre qu'on lui couvrit le visage. Sur la route, M. Rouher, M. Maurice Richard, M. Albert Duruy et Mme la duchesse de Montmorency rencontrèrent le triste cortège et l'accompagnaient jusqu'à l'hôtel du Parc-Monceaux. L'état du blessé est fort grave; deux os sont brisés au-dessus du genou.

— On mande de Cherchell à l'Alkhar : Trois indigènes des Beni-Bou-Milken étaient sortis pour chasser le sanglier quand, arrivés près du marabout de Sidi-Askar, l'un d'eux, le nommé Bouzid ben Ahmed, aperçut une panthère à quelques pas devant lui. Celle-ci se mit à rugir et allait s'élançant, quand Bouzid fit feu et l'atteignit à la tête.

Quoique grièvement blessé, la bête féroce se jeta sur l'indigène et, le labourant de ses griffes, lui fit de graves blessures au front, à la bouche, à l'œil gauche et au nez.

Lorsque les deux compagnons de Bouzid arrivèrent à son secours, la panthère se trouva dans la broussaille; ils la suivirent et la trouvèrent étendue au pied d'un arbre : deux balles l'achevèrent.

Le blessé, dont l'état est très inquiétant, a été transporté à l'hôpital.

A Jemmapes, un lion a été blessé par un indigène, sur la route du village de la Robertson : les recherches faites immédiatement dans le but de l'atteindre sont restées infructueuses. Une battue générale effectuée le lendemain n'a pas été plus heureuse.

L'Europe donne les nouvelles qui suivent sur Henri de Rochefort :

Nos dernières lettres de New-York et de Londres nous apprennent que Henri Rochefort, échappé de la Calédonie, vient de débarquer à San Francisco. Il sera bientôt à New-York, où il est attendu avec impatience.

D'après nos correspondants, le rédacteur de la Lanterne restera trois semaines en Amérique, où il donnera des conférences qui, à n'en pas douter, seront un grand attrait pour les Yankees, et il se rendra du 15 au 20 juin au plus tard à Londres.

On nous mande de cette capitale qu'on lui prépare une réception royale. Tous les corps de métiers, toutes les sociétés ouvrières avec leurs bannières, sans compter les dix mille prosaïtes de la Commune que renferme Londres, paraîtront dans ce grand cortège international. On estime que la foule ne sera pas moins nombreuse qu'à la célèbre réception du général Garibaldi.

L'accueil qui sera fait à Rochefort, nous dit notre correspondant, fera pâlir celui du tzar de toutes les Russies.

Anglais et Anglaises brûlent de désir de voir le tsar à la Lanterne.

Une anecdote pleine d'enseignements. On la trouve dans Paris-Journal :

Grâce à une véhémence philippique de M. Louis Veullot, l'attention persiste à se fixer sur la personnalité du comte Edmond d'Alton-Shée.

Un rapprochement historique à ce sujet :

Alfieri, le grand poète italien, était comte; il avait, comme M. d'Alton-Shée, renié l'aristocratie pour se faire démocrate. On connaît ses tragédies républicaines, assurément fort belles. Mais un beau jour, à Paris même, en 1792, après un frotement avec les chefs du parti révolutionnaire, il avait tourné bride, en revenant à son origine.

Il disait alors, on le sait bien :

— Quand j'ai vu de près les grands, j'ai voulu voir les petits; quand j'ai vu les petits, j'ai voulu revenir vite aux grands.

Lamenais disait quelque chose d'équivalent, et Lamartine aussi, et probablement le comte Edmond d'Alton-Shée de même; mais aucun d'eux n'a eu le mâle et fier courage du noble Alfieri.

— Un de nos amis de province, dit le Figaro, nous communique la lettre suivante qu'il a reçue pendant la Commune, et qui peut donner une idée exacte des gens qui continuaient la Révolution Française, comme disait dernièrement je ne sais quel imbécile.

C'est une pièce historique qu'une lettre comme celle-là.

A l'abri de mes 40 ans sonnés, et derrière ma barbe qui heureusement grisonne, je flâne par les rues, les places, les remparts, et je rentre le soir avec des notes sur ce que j'ai vu dans la journée.

Mon quartier est encore assez tranquille et j'ai poussé hier jusqu'aux batteries avancées de Levallois.

Les artilleurs fédérés ont des loisirs et ne savent que faire pour tuer le temps, en attendant qu'ils tuent les soldats de Versailles, ce qui ne les empêche pas d'être industriels; voici comment :

Chaque pièce est chargée quoique inactive, et, pour un litre, chaque citoyen peut tirer son petit coup de canon.

Rien n'est plus curieux que de voir les bons bourgeois de la rue Saint-Denis venir se promener là avec leurs femmes et leurs enfants et les régaler d'un coup de canon.

Le but est une rangée de peupliers du côté d'Asnières, qui, jusqu'à présent, ne m'ont pas donné une haute idée de l'adresse des pointeurs-amateurs.

On tirait et on buvait devant moi.

Après le premier coup de canon, comme à rés le second, tiré avec autant de succès, dans la direction des peupliers, on agita énergiquement une sorte de drapeau.

J'en fis la remarque en ajoutant d'un air innocent :

— Pas mal tiré, vous avez dû mettre dans la cible. On agite un drapeau !

— Pas possible, citoyen, le coup a porté trop haut, et puis il n'y a pas de cible ici autre que les ennemis de la Commune !

A ce moment, un cavalier que j'avais aperçu arriva à bride abattue dans la batterie.

S. N. D. D. ! dit-il en tirant un revolver, b... de chenapans, voilà une demi-heure que vous tirez sur nos ambulances !

Il descendit de cheval.

Où est l'officier, que je lui brûle la g... ?

— Citoyen, croyez bien que...

— Ah ! ah ! il paraît qu'on se la coule douce ici ? Qu'est-ce que c'est que toutes ces bouteilles ?

— A votre service, mon colonel.

— ... Ça ne fait rien, ne tirez plus comme ça... Okolowicz est furieux. Vous nous avez tué quatre blessés, c'est pas drôle...

— A votre santé, mon colonel.

— Et à celle de la Commune ! N. D. D. ! fit le colonel en trinquant.

Le plus curieux, c'est que cette lettre a été écrite par un républicain.

Judge and jury club est une espèce de café-chantant à Londres, dans lequel les chansonnettes sont remplacées par la parodie des affaires importantes à l'ordre du jour.

Les diverses juridictions de Londres. Les rôles sont remplis avec une verve endiablée par des clercs de sollicitors. Ils y figurent les parties en cause et les avocats. L'assistance fournit les douze jurés, qui reçoivent une rétribution par des consommations en nature. Le spectacle, car c'est un spectacle véritable, est annoncé au dehors par un homme qui se promène sur le trottoir, coiffé d'une lanterne à quatre faces, qui portent chacune ces mots : *Judges and jury now sitting*, les juges et les jurés sont en séance.

Les séances de ce Tribunal burlesque sont fort suivies, et il s'y passe parfois des incidents qui viennent se dérouler devant des juges plus sérieux.

C'est ainsi que Miss Ellen Robinson comparait devant le Tribunal de Marlborough street pour s'être permis des voies de fait envers M. Brooks, propriétaire de l'établissement en question.

M. Froggart expose, au nom de son client Brooks, les faits de ce procès.

Ce n'est pas la première fois, dit-il, que mon client est obligé de solliciter la protection de la justice contre les agissements de la débaute de cigares qui occupe une partie de la maison où est situé son établissement. Cette marchande de cigares s'attache à empêcher le public d'entrer au club des juges et des jurés. Un premier avertissement lui a été donné, avec injonction de laisser M. Brooks en paix, et nous espérons que le trouble cessera; il n'en a rien été, et mon client est obligé de s'adresser à la justice à l'occasion des voies de fait dont il a été l'objet.

Notre adversaire loué un individu étranger pour jouer de l'accordéon dans le passage qui conduit au club, ce qui s'est continué pendant toute la durée. M. Brooks a voulu faire des observations à ce musicien désagréable; il n'en a reçu que des injures. Alors l'adversaire, qui n'est autre que miss Ellen, est sorti de sa boutique, a saisi M. Brooks au collet, et l'a poussé presque dans la rue, ce qui lui a été d'autant plus facile que M. Brooks est infirme.

M. Cattlin, pour la prévenir, dit que la scène dont on se plaint est arrivée parce que M. Brooks a intentionnellement marché sur le pied de la prévenue. Elle l'a repoussé, et c'est la seule violence qu'elle s'est permise.

Miss Ada Robinson, sœur de cette dernière, confirme cette déclaration. Ce témoin reconnaît que le musicien a été poussé par elle et par sa sœur à jouer de l'accordéon devant la porte, dans le but de taquiner M. Brooks.

Le juge Newton fait remarquer que c'est là un acte de mauvais voisinage, et il condamne miss Ellen à une amende de 10 shillings (12 fr. 50 c.) et aux frais.

(Gazette des Tribunaux).

COMMERCE

Avis divers

LONDRES, le 30 mai. — Laines. — (Avis de M. P. Pierrard, courtier). Pendant la quinzaine qui vient de s'écouler l'affluence des acheteurs n'a pas diminué aux ventes publiques de laines coloniales.

Beaucoup d'acheteurs de l'intérieur et de l'étranger sont partis à l'occasion des fêtes de la Pentecôte; mais ils ont été remplacés par d'autres nouvellement arrivés.

L'entrain aux achats est devenu général.

Les cours s'affaiblissent de plus en plus pour toutes les provenances.

En général, les acheteurs ne dissimulent pas leurs regrets d'être forcés d'alimenter leurs établissements dans ces conditions, mais ils doivent avoir un certain espoir d'une prochaine reprise des affaires.

On s'étonne que les existences considérables de laines coloniales et autres ne permettent pas actuellement de rétablir la marge nécessaire entre les matières premières et les produits manufacturés.

L'augmentation du matériel de l'industrie lainière dans ces dernières années s'est faite rapidement partout sur une très grande échelle, pendant que la production des laines exotiques s'est considérablement ralentie.

La faveur exceptionnelle des laines brutes est due exclusivement à la prudence avec laquelle elles ont été produites et offertes pour satisfaire à la demande croissante dont elles sont l'objet. Les cours étant redevenus rémunérateurs, on signale une augmentation de production dans les colonies.

Les Australiens ont su tirer parti du principe de l'équilibre entre l'offre et la demande, en ce qui concerne les laines brutes.

Les Anglais font de même dans quelques centres où les affaires de fabrication sont languissantes, et ils s'entendent pour limiter le travail de leurs machines en pareils cas. Si cet exemple était suivi par les principaux manufacturiers européens, on rétablirait, sans secousse et fructueusement, une production générale en rapport avec les besoins et les exigences de la consommation.

Dans les catalogues de 7,000 balles, par jour, en moyenné, on trouve un choix très varié dans tous les genres.

Les meilleurs *Peri Philippe* pour chaînes et cannettes fines sont très abondantes et fort recherchées pour la France.

On a remarqué l'excellente nature des grans de marques de *Van Diemen* et l'irrégularité de composition des lots intermédiaires.

Les bons *Sydney* en suint sont en faveur parmi les filateurs français pour remplacer les tisons lavés à dos dont la nature et la régularité laissent souvent à désirer.

Les suints d'*Adelaide* sont bien poussés, mais les toisons sont mal débordées.

Les toisons de la *Nouvelle-Zélande* ne sont pas généralement bien lavés à dos, et les suints ne paraissent pas très légers.

Presque toutes les laines du *Cap de Bonne-Espérance* sont lavées à chaud (scoured) et il y en a d'excellentes.

Dans ces derniers jours, l'exportation a enlevé au moins la moitié des quantités offertes. La France prend sa forte proportion habituelle. L'Alsace reste aussi active qu'au début.

Les peigneteurs allemands se sont beaucoup ralentis.

Plusieurs nouveaux acheteurs belges sont arrivés et ils opèrent sur les cap et les lavées à chaud défectueuses d'Australie, en concurrence avec la Prusse.

Les achats pour l'Autriche, l'Italie, et l'Amérique sont peu importants.

Les quantités offertes jusqu'à ce jour s'élevaient à 185,621 b.

Il reste encore à présenter jusqu'au 17 juin prochain :

16,148 b. Sydney; 35,416 b. P. Philippe; 9,188 b. Adelaide; 2,472 b. V. Diemen; 3,666 b. S. River; 16,540 N. Zélande; 83,428 b. d'Australie; 13,862 b. du Cap de Bonne-Espérance; ensemble 96,290 b. des Colonies.

Anciennes existences environ, 2,000 b.; total 99,290 b.; moins réexpéditions environ 15,000 b.

Total du Stock, environ 84,290 b. de laine.

Cours du change à la bourse du 29 mai.

Paris, courts jours 25.17 1/2 à 25.22 1/2 d' 3 mois 25.47 1/4 à 25.50

BOMBAY, 27 mai. — Cotons : Fair Oomra se cote dans la parité de 5 d. 3/4, et le fair Dholera, d. 15/16 par liv. Exportations de la semaine p. l'Europe, 60,000 b., dont 24,000 via Suez et 36,000 b. via Cap. Recettes de la semaine, 55,000 b. —

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIERE.

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenteries, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, écoulements, oppression, congestion, névrose, en omnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castiglione, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard des Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N^o 65,311. Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revaléschiere m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revaléschiere m'a rendu la santé.

Cure N^o 45,270.

Monsieur, — M. Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdités 25 années.

Cure N^o 74,442.

Courmes, par Vence, (Alpes-Maritimes) juillet 1871.

Depuis que je fais usage de votre bien-faisante Revaléschiere, je ressens une nouvelle vigueur, la laryngite dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec le malaise que j'éprouvais dans tous mes membres.

Je vous en exprime toute ma reconnaissance. MEYFRET, curé.

Cure N^o 68,413.

M. Lacan père, de 7 ans de Paralyse des jambes, des bras et de la langue.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revaléschiere en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revaléschiere chocolatée, en boîtes, de 2 fr 25 c.; de 576 tasses, 60 fr.

— Envoi contre bon de poste : les boîtes de 2 et 60 fr. franco. Dépôt chez MM. Coille, pharmacien, et Morelle-Bourgeois, Léon DANOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — D^r BARRY et C^o, 25, Place Vendôme, à Paris. 4075 — D.

Comptoir des Fonds publics

70, rue de l'Hôpital-Militaire, à LILLE

A. DE MÉVOLHON

Avances sur Titres

Achat et Vente de Valeurs au comptant

Ordres de Bourse à terme.

Paiement de coupons sans commission.

DENTS ET DENTIERS

PERFECTIONNES

facilitant la prononciation et la mastication ne nécessitant aucune extraction de racine et se posant sans aucune douleur.

Succès garanti.

DENTS et DENTIERS, système américain

SANS RESORTS

Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.

HALLER-ADLER

DENTISTE

66, rue d'Angleterre, LILLE

Nouvelle Encre
A Gardel à Dijon.
moins on écrit, moins on voit pas les plumes, n'éprouve pas la Nouvelle Encre violette noire, expant même un mois après l'écriture, chez tous les papeteriers. Dépôt à la Librairie d'Artois Reconnu.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour l'insertion des AVIS DE VENTES JUDICIAIRES FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LEGALES ET JUDICIAIRES.

Publications légales

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURCOING.

Les délais pour la production des titres dans la faillite de LESERRA étant expirés, MM. les créanciers sont invités à se trouver le 6 juin, à 3 heures du soir, à l'Assemblée indiquée par M. le Juge-Commissaire, dans laquelle il sera procédé à la vérification et à l'affirmation des créances.

Les titres, accompagnés d'un bordereau sur papier timbré, doivent être remis avant l'Assemblée au Syndic de la faillite.

Les pouvoirs doivent être enregistrés avant l'Assemblée et certifiés par le mandataire.

Pour insertion, Le greffier du Tribunal, L. PANNIER.

6219

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURCOING.

Cabinet de M^{re} DEFAYMOREAU, agréé à Tourcoing, rue de la Cloche, 26.

Faillite d'Henri DHAL, galvanisateur à Tourcoing.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés de cette faillite sont invités à se réunir le 4 juin, à 3 h. du soir, en la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Tourcoing, pour, sous la présidence de M. le Juge-Commissaire, entendre le rapport du syndic, les propositions du failli et délibérer sur la formation d'un concordat.

Pour réquisition, Le greffier du Tribunal, L. PANNIER.

6218

IMMEUBLES à vendre ou à louer

Etude de M^{re} DE RENTY, avoué à Lille

AVIS

Le fonds de la maison sise à Roubaix, rue du Chemin de fer, 75, qui sera mise en vente à l'audience du tribunal civil de Lille du 3 juin prochain, est tenu en arrentement des hospices de Roubaix, pour 99 ans qui ont pris cours le 19 mars 1836. 6175

A louer, 18, rue Neuve-du-Fontenoy, une Maison, à usage de conciergerie et un vaste magasin de 300 mètres carrés au rez de chaussée et 200 mètres au 1^{er} étage. — S'adresser rue de la Fosse-aux-Chênes, 18.

A louer, 22, rue de la Fosse-aux-Chênes, une Maison avec vitrine, à usage de marchand avec entrée particulière. — S'adresser au n^o 18, même rue. 5877

A louer, une jolie Maison avec vaste jardin, sise rue de Mouvaux. Prix modéré. — S'adresser à M. E. Delcourt, rue St-Jean, 126. 5607

Ventes Diverses

Etude de Louis FONTAINE, huissier à Roubaix.

VILLE DE ROUBAIX rue de l'Alouette

ESTAMINET MERLIN A VENDRE

TOUT UN BEAU

MOBILIER d'Estaminet